

APPEL A PROJETS 2026 - ANNEXES -

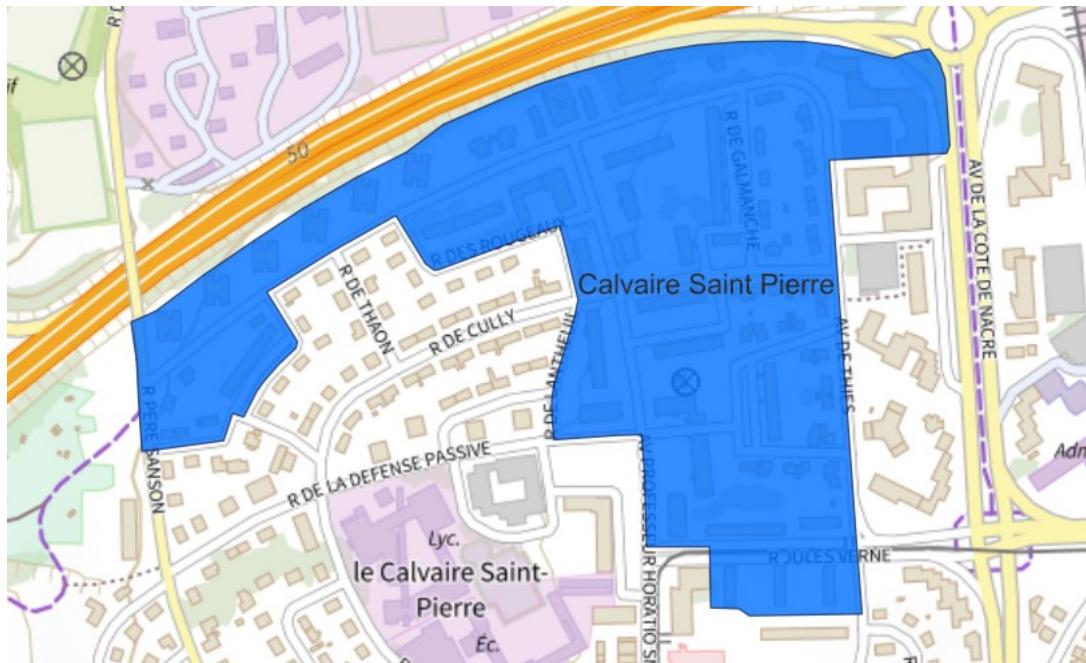
- ✓ **Annexe 1 : Cartes des quartiers prioritaires**
- ✓ **Annexe 2 : Enjeux prioritaires dans les quartiers caennais**
- ✓ **Annexe 3 : Contacts**
- ✓ **Annexe 4 : Saisie des dossiers – points de vigilance**



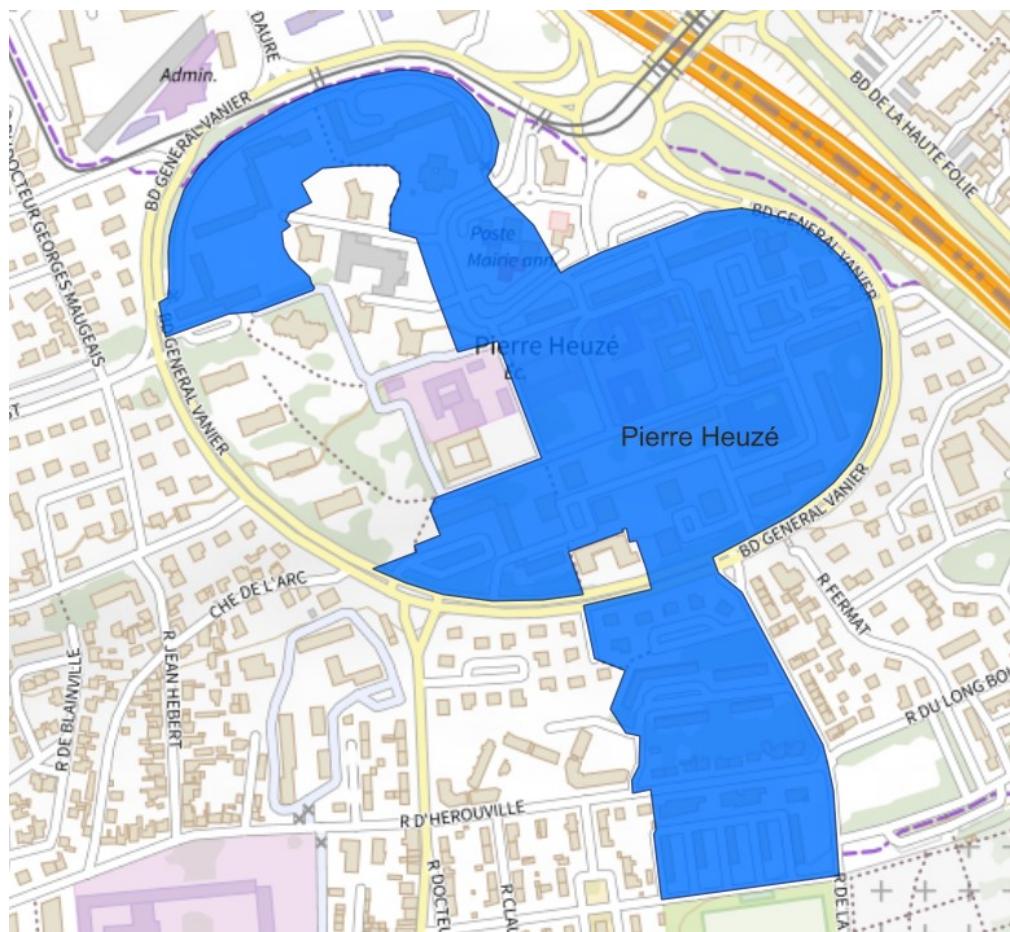
Annexe 1 : Cartes des quartiers prioritaires

Caen

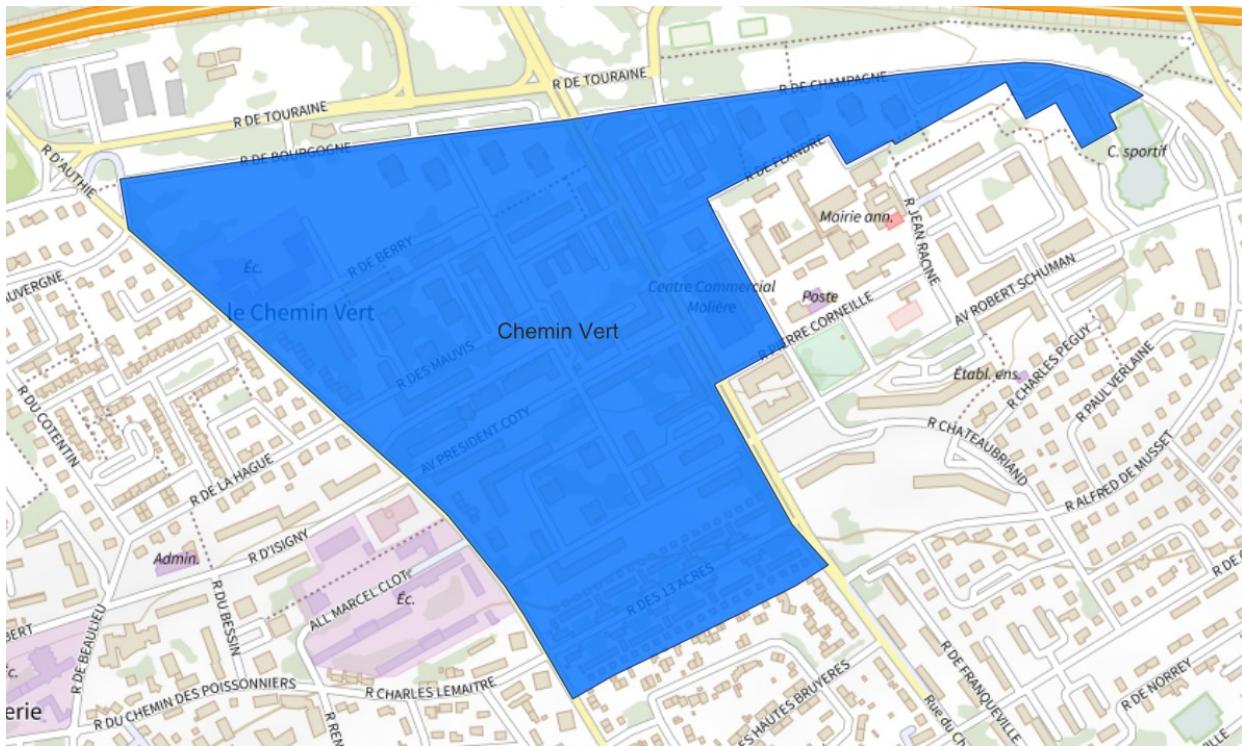
Calvaire Saint-Pierre



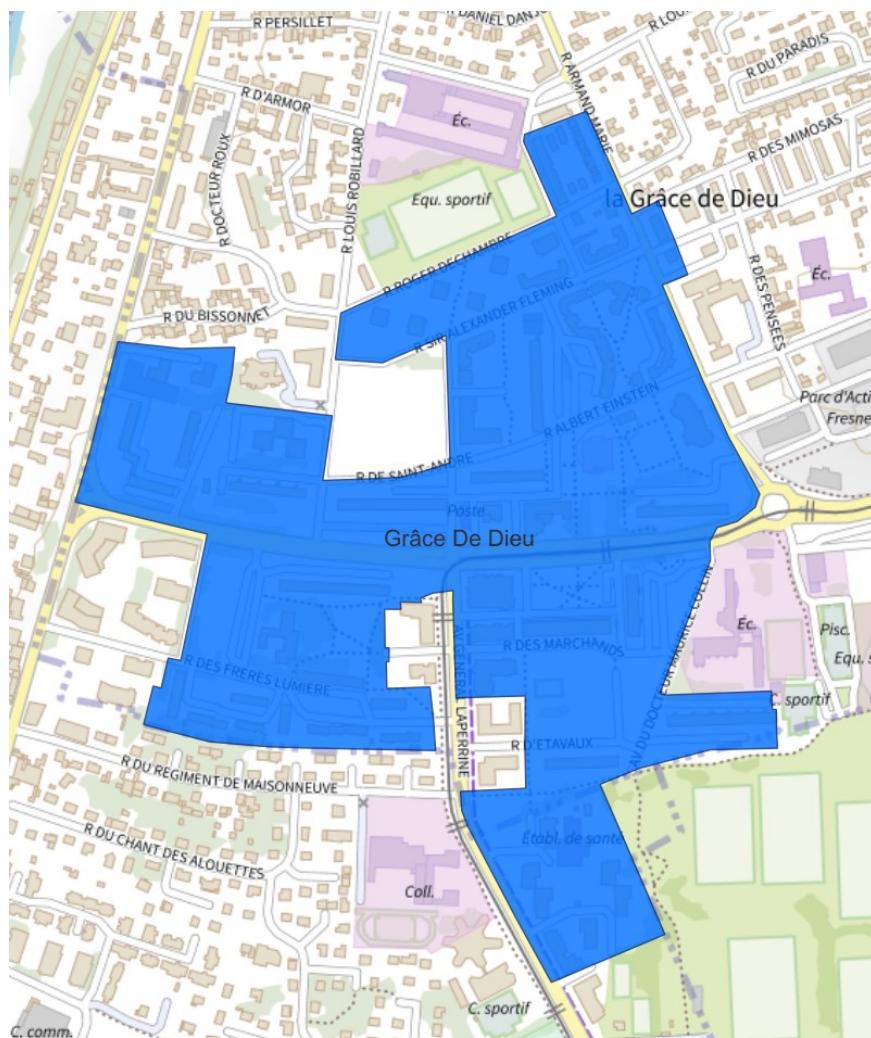
Pierre-Heuzé



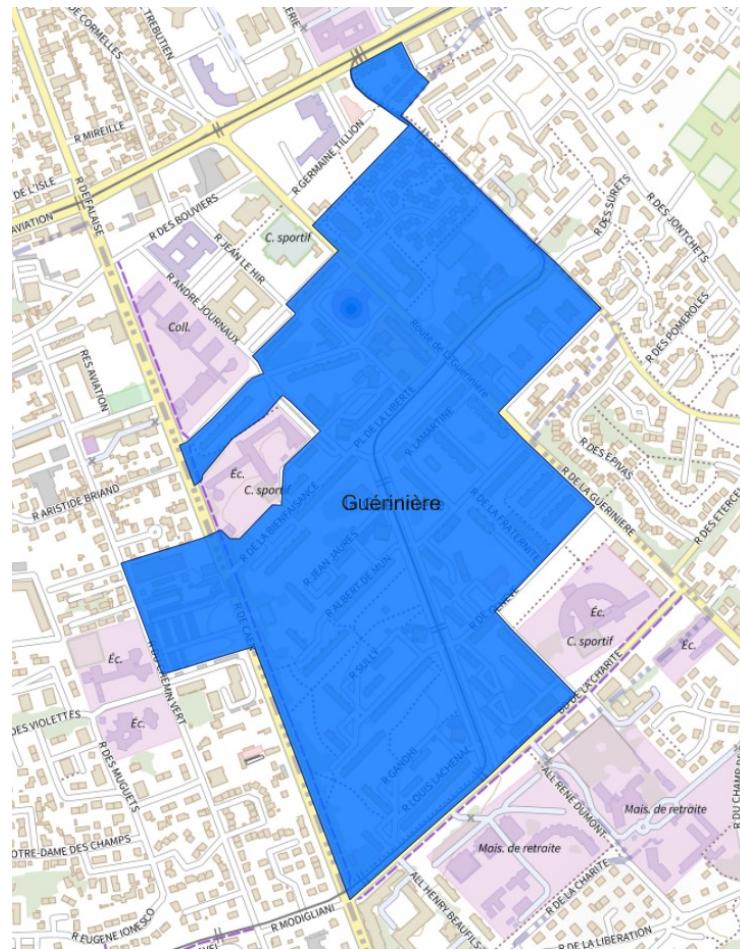
Chemin Vert



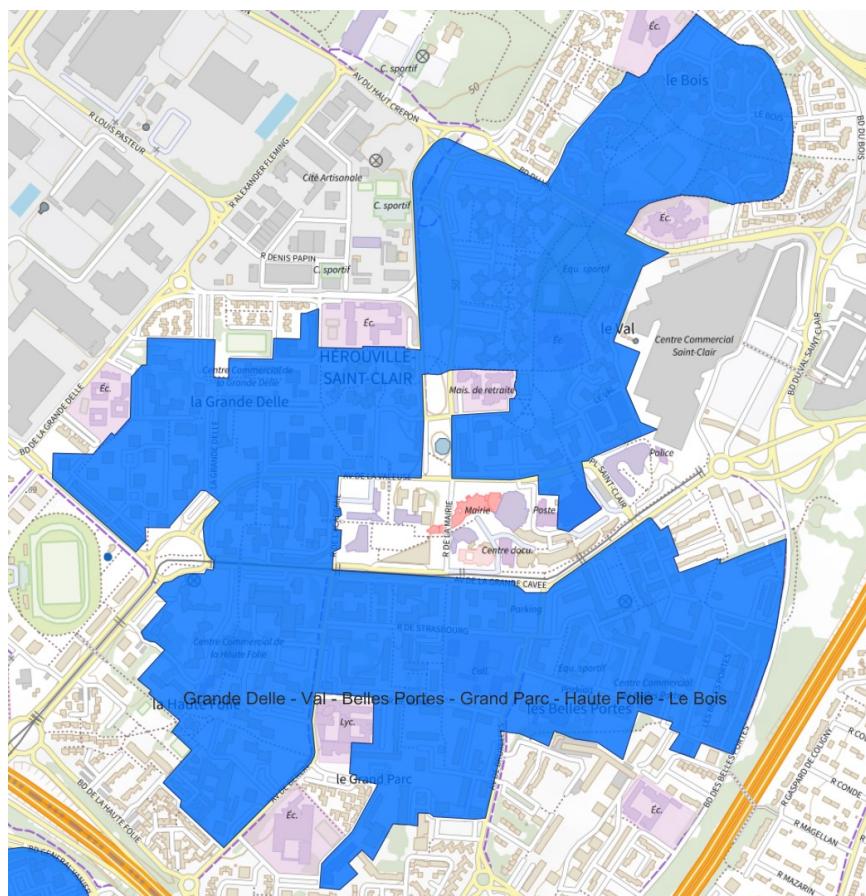
Grâce de Dieu



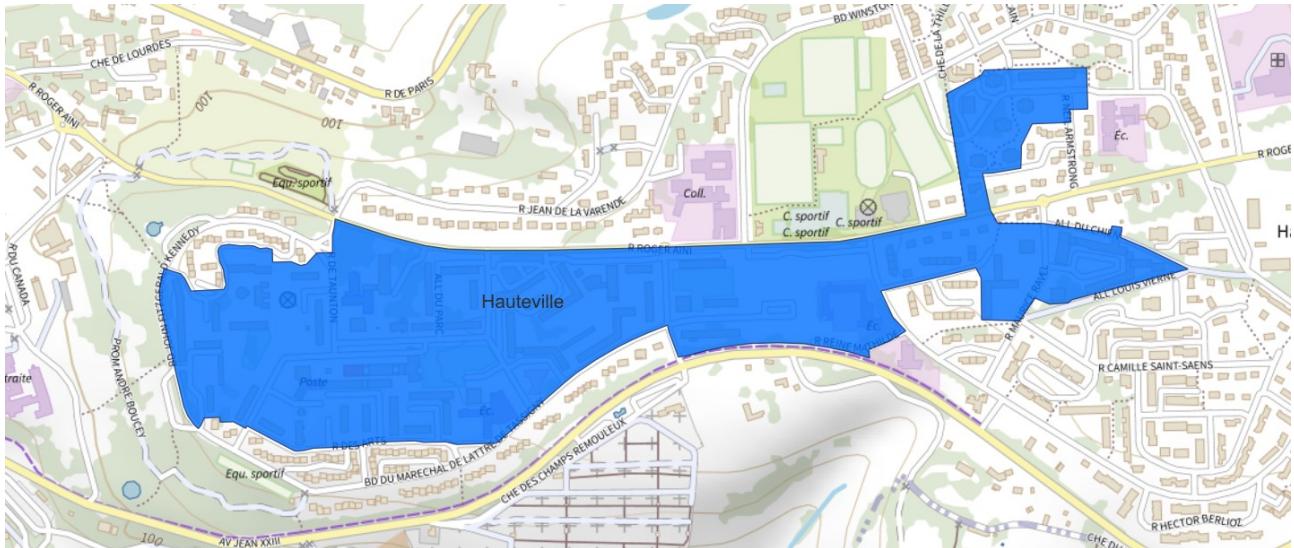
Guérinière



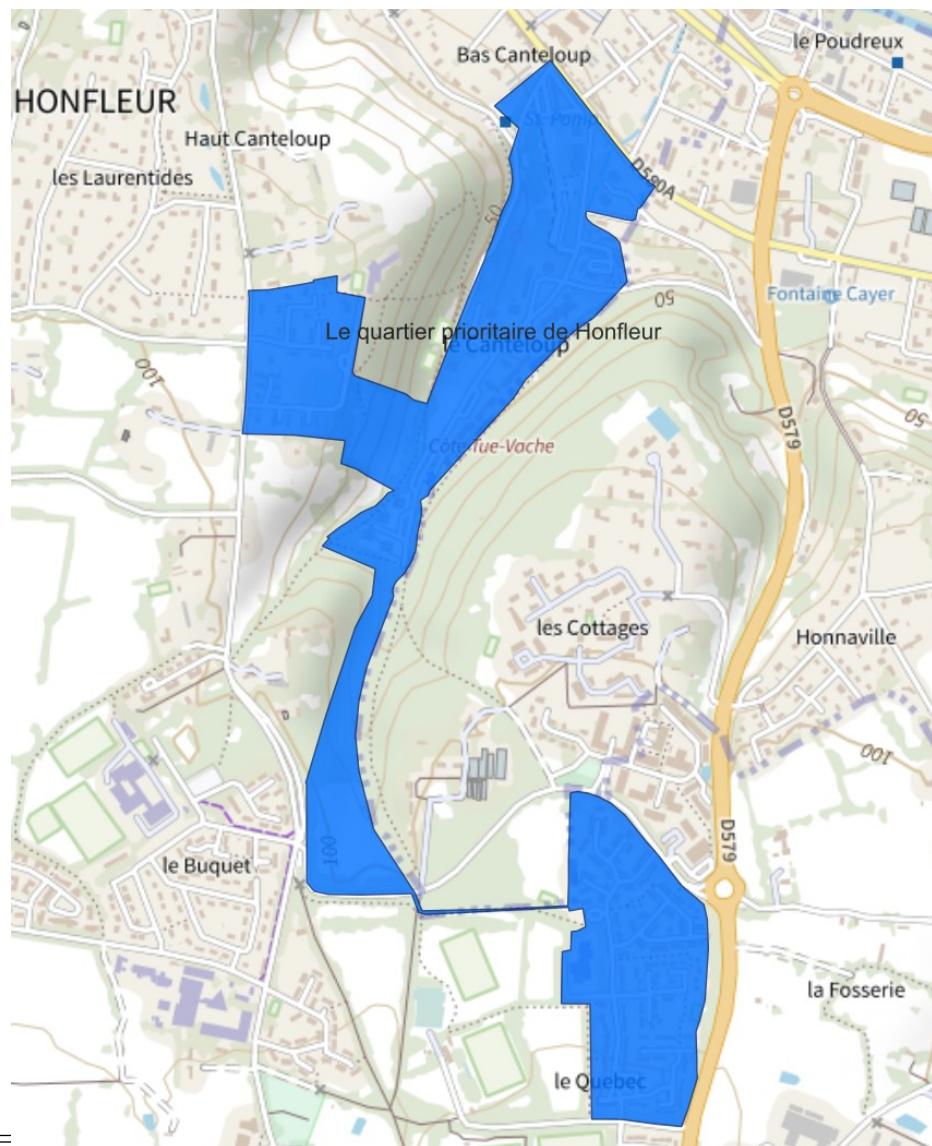
Hérouville saint Clair



Lisieux



Honfleur



Annexe 2 : Enjeux prioritaires dans les quartiers caennais

Une démarche d'actualisation des feuilles de route est menée depuis novembre 2024 dans chaque quartier prioritaire du territoire caennais, animée par la Ville de Caen dans un cadre partenarial et transversal.

Ce travail a permis la réalisation, avec les partenaires, institutions et Directions présents sur les territoires, d'un état des lieux partagé, et l'identification d'enjeux prioritaires pour les années 2025 à 2027.

Ces enjeux déclinés en objectifs opérationnels sont présentés ci-dessous pour chacun des quartiers prioritaires concernés.

CALVAIRE SAINT-PIERRE

ENJEU 1 : Soutenir le lien social et l'engagement des habitants :

- Objectif 1 : Être présent dans l'espace public pour rencontrer les habitants ;
- Objectif 2 : Rendre lisible et accessible l'offre du quartier ;
- Objectif 3 : Accompagner les initiatives des jeunes et des habitants, et les associer à la réalisation de projets ;
- Objectif 4 : Aménager l'espace public et créer des lieux de convivialité ;
- Objectif 5 : Initier de nouvelles propositions sportives, culturelles et/ou intergénérationnelles tout au long de l'année, et particulièrement le week-end.

ENJEU 2 : Favoriser l'insertion sociale des habitants dans le but de les accompagner vers l'insertion professionnelle :

- Objectif 1 : Proposer une offre culturelle accessible en proximité ;
- Objectif 2 : Remobiliser au travers d'actions collectives ;
- Objectif 3 : Accompagner vers l'offre sociolinguistique existante ;
- Objectif 4 : Valoriser les habitants et habitantes du quartier.

ENJEU 3 : Soutenir la parentalité et la réussite éducative des enfants et des jeunes :

- Objectif 1 : Consolider la continuité éducative (temps scolaire – périscolaire – extrascolaire) ;
- Objectif 2 : Soutenir les compétences parentales et préparer les familles à la première scolarisation ;
- Objectif 3 : Favoriser l'ouverture des possibles et l'ambition des jeunes (post collège/lycée) ;
- Objectif 4 : Accompagner spécifiquement les nouvelles familles (en lien avec les bailleurs).

ENJEU 4 : Améliorer le bien-être des habitants en favorisant l'accès aux droits et à la santé :

- Objectif 1 : Mener des actions de sensibilisation, de prévention et de santé ;
- Objectif 2 : Identifier les ressources locales et réaliser un outil à destination des habitants ;
- Objectif 3 : Améliorer l'accueil des enfants à besoins particuliers.

PIERRE HEUZÉ

ENJEU 1 : Faire ensemble pour mieux vivre ensemble dans un quartier durable :

- Objectif 1 : Renforcer le dialogue entre habitants, les outiller afin de favoriser leur implication ;
- Objectif 2 : Développer des actions intergénérationnelles et/ou multiculturelles pour développer l'interconnaissance ;
- Objectif 3 : Accompagner les habitants dans les transitions ;
- Objectif 4 : Consolider le travail et la cohérence partenariale.

ENJEU 2 : Promouvoir la santé des habitants et renforcer leur accès aux soins par des actions menées en proximité :

- Objectif 1 : Favoriser le bien-être et l'estime de soi en vue d'une meilleure santé mentale ;
- Objectif 2 : Développer des actions de sensibilisation et de prévention en santé ;
- Objectif 3 : Développer des propositions de lutte contre la sédentarité à tout âge ;
- Objectif 4 : Renforcer et communiquer sur l'offre de soins via un pôle santé plus attractif.

ENJEU 3 : Accompagner les jeunes dans leur devenir citoyen et favoriser l'ouverture des possibles :

- Objectif 1 : Développer l'ouverture culturelle ;
- Objectif 2 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle ;
- Objectif 3 : Renforcer l'accès aux droits et à la citoyenneté pour toutes et tous ;
- Objectif 4 : Initier des propositions et actions hors du quartier.

ENJEU 4 : Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle éducatif :

- Objectif 1 : Favoriser la cohérence et la continuité éducative ;
- Objectif 2 : Développer les compétences parentales ;
- Objectif 3 : Favoriser l'ouverture socioculturelle et le partage ;
- Objectif 4 : Renforcer le lien parent/enfant.

GRÂCE DE DIEU

ENJEU 1 : Contribuer à la qualité du vivre ensemble et lutter contre l'isolement :

- Objectif 1 : Proposer à l'habitant des temps forts et fédérateurs notamment culturels.
- Objectif 2 : Poursuivre l'expérimentation de la démarche d'« aller vers »les habitants.
- Objectif 3 : Entamer une réflexion autour d'une salle de diffusion, de pratique culturelle et de convivialité.
- Objectif 4 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

ENJEU 2 : Améliorer les espaces de vie publics, afin d'encourager les habitants à s'engager dans des dynamiques de transition :

- Objectif 1 : Favoriser l'appropriation des lieux ressources et des espaces extérieurs publics par une meilleure identification ;

- Objectif 2 : Valoriser et créer des espaces de nature paisibles, attractifs et accessibles répondant aux besoins ;
- Objectif 3 : Créer et aménager de nouveaux espaces extérieurs inclusifs, notamment comme levier de convivialité ;
- Objectif 4 : Développer les mobilités douces et créer des liens entre les îlots pour favoriser la découverte du quartier.

ENJEU 3 : Favoriser le bien-être physique et mental des habitants :

- Objectif 1 : Développer des expériences positives pour « mieux vivre sa santé » afin d'en devenir acteur dès l'enfance (santé environnementale, « mieux manger, mieux bouger » ...) ;
- Objectif 2 : Faciliter l'accès aux soins ;
- Objectif 3 : Approfondir l'approche de la santé mentale. (Outiller, sensibiliser, déstigmatiser, orienter) ;
- Objectif 4 : Prendre soin des professionnels.

Un prisme handicap dans chaque objectif (besoin de diagnostic plus précis).

ENJEU 4 : Soutenir la fonction parentale : un défi collectif :

- Objectif 1 : Accueillir, accompagner et valoriser l'adulte dans sa parentalité ;
- Objectif 2 : Coconstruire des animations inclusives partenariales pour renforcer les liens parents/enfants de la petite enfance à l'adolescence, et favoriser l'éveil, le développement et l'épanouissement de la famille ;
- Objectif 3 : Impulser une réflexion et développer une cohérence d'intervention durable des partenaires sur le soutien à la parentalité : mieux comprendre pour mieux accompagner.

Enjeu 5 : Communiquer et valoriser les événements, les habitants et leur quartier :

- Objectif 1 : Une meilleure communication vers les habitants afin de faciliter l'accès aux propositions du quartier ;
- Objectif 2 : Développer une stratégie de valorisation de la mobilisation et de la participation des habitants engagés et des atouts du quartier ;
- Objectif 3 : Accompagner le fonctionnement partenarial et accueillir les nouveaux professionnels.

GUÉRINIÈRE

ENJEU 1 : Permettre à l'habitant de « prendre soin de soi », de son bien-être physique et mental :

- Objectif 1 : Rendre plus lisible l'offre de soin, la compléter ;
- Objectif 2 : Renforcer l'appropriation par les habitants de leur parcours de santé : prévention, dépistage... ;
- Objectif 3 : Développer la prévention contre les addictions ;
- Objectif 4 : Lutter contre la sédentarité en s'appuyant sur les ressources locales.

ENJEU 2 : Développer les liens et favoriser les rencontres pour un mieux vivre ensemble :

- Objectif 1 : Aménager l'espace public pour favoriser sa réappropriation par l'habitant ;

- Objectif 2 : Animer l'espace public en soutenant la mise en place de projets événementiels et multi partenariaux ;
- Objectif 3 : Accompagner l'engagement et l'autonomie des habitants en soutenant les initiatives locales citoyennes et durables.

ENJEU 3 : Soutenir l'adulte dans la construction et l'exercice de son rôle de parent, à chaque étape de son parcours parental :

- Objectif 1 : Concevoir un environnement paisible et enrichissant pour renforcer les compétences parentales par un accompagnement innovant et adapté.
- Objectif 2 : Développer la relation parent/enfant, des tout-petits aux adolescents et jeunes adultes ;
- Objectif 3 : Favoriser l'autonomie des parents dans l'accompagnement de la scolarité, du handicap, des soins quotidiens, des loisirs.

ENJEU 4 : Soutenir la dynamique partenariale en réponse aux besoins repérés :

- Objectif 1 : Améliorer la lisibilité des actions pour les professionnels et les habitants ;
- Objectif 2 : Favoriser les démarches partenariales permettant l'accès à la culture ;
- Objectif 3 : Initier une démarche collective des partenaires sur la thématique de la jeunesse.
- Objectif 4 : Favoriser l'insertion professionnelle.

Et un enjeu transversal : **L'accompagnement des familles et l'accès à l'autonomie.**

CHEMIN VERT

ENJEU Fil rouge : Associer les publics concernés à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions

ENJEU 1 : Consolider l'alliance éducative avec les parents pour répondre aux besoins éducatifs et de santé des enfants et adolescents :

- Objectif 1 : Créer de nouveaux espaces d'échange et de rencontre avec et pour les parents afin de les soutenir dans leur fonction parentale ;
- Objectif 2 : Favoriser un meilleur accueil et un accompagnement des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers ;
- Objectif 3 : Poursuivre la mise en œuvre des actions de promotion de la santé en direction des enfants et des adolescents (CPS, prévention écrans/sommeil/alimentation/sport ...) en lien avec les parents ;
- Objectif 4 : Promouvoir l'égalité filles garçons et valoriser des parcours de réussite pour ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir.

ENJEU 2 : Favoriser l'accès aux droits et un meilleur accès aux soins des adultes et mineurs en situation de fragilité en renforçant le travail en réseau des professionnels du quartier :

- Objectif 1 : Rendre lisibles les dispositifs d'accès aux droits présents sur le territoire pour les professionnels et les habitants du quartier ;
- Objectif 2 : Faciliter l'accès aux soins par une interconnaissance des structures renforcée ;
- Objectif 3 : Améliorer la santé mentale des habitants via une meilleure lisibilité des dispositifs de soins et une information partagée des professionnels.

ENJEU 3 : Valoriser les initiatives du quartier pour favoriser le partage entre générations et lutter contre l'isolement des personnes :

- Objectif 1 : Soutenir les associations du quartier pour favoriser l'appropriation du Cadran par les habitants ;
- Objectif 2 : Accompagner les 15-25 ans dans leur parcours et soutenir leur volonté d'agir pour le quartier ;
- Objectif 3 : Accompagner les initiatives sur la place des femmes dans le quartier ;
- Objectif 4 : Renforcer le partenariat autour du réseau de prévention de l'isolement des séniors.

ENJEU 4 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois du quartier avec la dynamique partenariale du groupe Emploi du Chemin Vert :

- Objectif 1 : Consolider le programme « Médiation entreprise » du groupe Emploi par des actions adaptées aux demandeurs d'emplois du quartier ;
- Objectif 2 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes demandeurs d'emplois ;
- Objectif 3 : Renforcer l'information et la lisibilité des dispositifs d'aide à l'emploi ;
- Objectif 4 : Réfléchir à un accompagnement efficient des séniors vers l'emploi.

ENJEU 5 : Informer et concerter les habitants sur les transformations du quartier (PRU) :

- Objectif 1 : Organiser des temps d'information pour les habitants pour présenter l'avancée du Projet de Renouvellement ;
- Objectif 2 : Animer la concertation auprès des habitants.

Annexe 3 : Contacts

Dépôt des dossiers :

Unité politique de la ville de la DDETS :

Caen la mer : Nathalie ANSEAUME 02 31 52 74 08 / 06 07 38 06 28

nathalie.anseaume@calvados.gouv.fr

Pays d'Auge : Cyrielle DUFOUR 02 31 52 74 14 cyrille.dufour@calvados.gouv.fr

Jeanne DE LA PORTE 02 31 52 74 39 jeanne.de-la-porte@calvados.gouv.fr

Élaboration du projet / recherche de cofinancements

Chefs de projet des collectivités :

- Caen la mer : Valérie NOUVION 02 31 30 44 43 v.nouvion@caenlamer.fr

- Caen : Céline ROBERT 02 31 30 41 08 c.robert@caen.fr

Stéphanie NEELZ 02 31 30 41 49 s.neelz@caen.fr

Pierre-Heuzé / Calvaire Saint-Pierre : Benjamin TURINA 02 31 94 97 95 b.turina@caen.fr

Chemin Vert : Tania TRAN-BINH 02 31 06 12 85 t.tran-binh@caen.fr

Guérinière / Grâce de Dieu : Florence HAMON 02 31 82 87 83 f.hamon@caen.fr

- Hérouville Saint-Clair : Sandrine PAISNEL 02 31 45 33 62 spaisnel@herouville.net

- Lisieux : Mehdi ABBAS 06 35 21 67 61 mabbas@ville-lisieux.fr

- Honfleur : Lauryne BOUVIER 02 50 66 93 77 lauryne.bouvier@ccphb.fr

Délégués du préfet :

- Caen : Loic LECANU 02 31 30 65 03 loic.lecanu@calvados.gouv.fr

- Hérouville Saint-Clair, Lisieux, Honfleur : Florence MARIE 06 74 31 77 93

florence.marie@calvados.gouv.fr

Services de l'État :

- Education (DSDEN) :

Caen la mer : Laurent LEJEUNE 02 31 45 96 12 dsden14-pole-expertise1@ac-normandie.fr

Pays d'Auge : Sophie LAMACHE-DEFORGE 02 31 45 96 16 dsden14-pole-expertise2@ac-normandie.fr

- Insertion professionnelle (DDETS) :

Caen la mer : Caroline LEVALOIS 02 31 47 74 30 caroline.levalois@calvados.gouv.fr

Pays d'Auge : Morgane DALIBERT 02 31 47 75 32 morgane.dalibert@calvados.gouv.fr

- Santé (ARS) : Armelle BREHIER 02 31 70 95 46 armelle.brehier@ars.sante.fr

- Culture (DRAC) :

Caen la mer : Marielle STINES 02 31 38 39 21 marielle.stines@culture.gouv.fr

Pays d'Auge : Bruno PONSONNET bruno.ponsonnet@culture.gouv.fr

- Sport (DSDEN - SDJES) : Christophe LESAGE 06 77 51 92 28 christophe.lesage@ac-normandie.fr

- Renouvellement urbain (DDTM) : Marion ROUSSEL 02 31 43 15 57

marion.roussel@calvados.gouv.fr

- Prévention de la délinquance (préfecture) : délégués du préfet (ci-dessus)

- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (DDETS – DDFE) :

Laurie TRAVERT 02 31 52 74 27 laurie.travert@calvados.gouv.fr

Emmanuelle GRUMIAUX 02 31 52 74 09 emmanuelle.grumiaux@calvados.gouv.fr

Partenaires :

- Département :

Caen la mer : Isabelle KOKABI 02 50 22 40 92 isabelle.kokabi@calvados.fr

Pays d'Auge : Céline ROQUET 02 14 47 54 61 celine.roquet@calvados.fr

- Région : Justine DUMOUCHEL 02 35 52 23 79 justine.dumouchel@normandie.fr

- Caf : Fabienne LEDOUX 02 31 30 90 40 fabienne.ledoux@caf14.caf.fr

Accompagnement à la formalisation de la demande de subvention

(pour les porteurs de projets de Caen la mer)

Association S3A : Grégory AUTIER 02 31 06 17 50 contact@association-s3a.fr

Annexe 4 : Saisie des dossiers – Points de vigilance

Les demandes de subvention sont à saisir sur la plateforme de dépôt en ligne « Dauphin » :
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

Un tutoriel plus complet d'aide à la saisie en ligne est également téléchargeable via le lien ci-dessus.

En cas de difficulté de saisie, vous pouvez contacter :

- la cellule d'accompagnement nationale : 09 70 81 86 94 (numéro gratuit) ou support.P147@experisfrance.fr
- l'unité politique de la ville de la DDETS : 02 31 52 74 08 / 02 31 52 74 14 ddets-ville@calvados.gouv.fr

■ Nouveaux porteurs : création d'un compte

Tout nouveau demandeur doit choisir un identifiant (une adresse mail valide) et un mot de passe personnel pour créer son compte. Ce compte permettra au porteur de déposer une demande de subvention, de la modifier et de mettre à jour les informations de son organisme. Devront être joints à la demande de subvention :

- ✓ statuts de l'organisme,
- ✓ liste des dirigeants de la structure signée par le représentant légal,
- ✓ RIB : **un seul RIB devra figurer sur le PDF**, l'adresse indiquée devra par ailleurs être identique à celle de la fiche de situation SIREN de l'INSEE.

■ En cas de demande de renouvellement

Les associations qui souhaitent renouveler une demande de subvention verront leur dossier pré-rempli :

- ✓ vérifiez que les informations concernant la structure sont à jour dans Dauphin : statuts, représentant légal, liste des dirigeants, délégation de signature, RIB, SIRET. En cas de modifications, informer la DDETS : ddets-ville@calvados.gouv.fr
- ✓ vous avez la possibilité de dupliquer la demande de l'année précédente dans votre espace personnel : "mes services" / "mes demandes d'aide", puis "suivre mes demandes d'aide", se positionner sur l'action que vous voulez dupliquer, cliquez sur l'icône au bout de cette ligne. Il vous suffit alors de le mettre à jour (période de réalisation, année budgétaire du budget prévisionnel, évolution de l'action présentée...).

■ Saisie du dossier

- ✓ choisir un **titre court** pour l'action. S'il s'agit d'un dispositif REAAP ou CLAS, le mentionner dans le titre.
- ✓ renseigner le **territoire** où se déroule l'action : cocher le contrat de ville correspondant (Caen la Mer, Lisieux ou Honfleur) et **ensuite rechercher le ou les quartiers prioritaires concernés**,

- ✓ décrire précisément l'action, de façon concise et claire,
- ✓ préciser les **bénéficiaires** : cocher les tranches d'âges et le sexe du public concerné,
- ✓ préciser les **dates de réalisation** de l'action : l'action peut se dérouler soit en **année civile (du 01/01/2026 au 31/12/2026)**, soit en **année scolaire (01/09/2026 au 31/07/2027)**.

■ Budget prévisionnel de l'action

Pour la saisie du budget de l'action, sélectionner **l'année budgétaire 2026**.

Les recettes et particulièrement le compte 74 – Subventions d'exploitation doivent être remplies avec le plus grand soin. Pour que votre demande soit bien réceptionnée par la DDETS du Calvados, la subvention à solliciter s'intitule : **14-ETAT-POLITIQUE-VILLE**.

		Libellé budget 2026
ÉTAT - SERVICES DÉCONCENTRÉS RÉGIONAUX		NORMANDIE-SANTE (ARS)
		NORMANDIE-TRAVAIL-EMPLOI (DIRRECTE)
		NORMANDIE-CULTURE (DRAC)
ÉTAT - SERVICES DÉCONCENTRÉS DÉPARTEMENTAUX		14-ETAT-POLITIQUE-VILLE
		14-EDUCATION-NATIONALE (DSDEN)
		14-JUSTICE (DTPJJ)
		14-SECURITE-PUBLIQUE (DDSP)
		14-DROITS-DES-FEMMES (DDDFE)
		14-INTERIEUR (BOP 104-INTEGRATION)
		14-DILCRAH
		14-JEUNESSE-VIE-ASSOCIATIVE
		14-SPORTS
		14-SANTE (DT-ARS)
		14-TRAVAIL-EMPLOI (UD-DIRECCTE)
CONSEIL RÉGIONAL		NORMANDIE (CONSEIL REGIONAL)
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		14-CALVADOS (DEPT)

Le budget est à saisir **sans chiffre après la virgule**.

Domiciliation bancaire : ne pas cocher la case oui qui correspond à une domiciliation bancaire à l'étranger (Hors SEPA)

Joindre le RIB, **un seul RIB doit figurer sur le PDF** : l'adresse figurant sur le RIB devra être identique à celle de la fiche de situation SIREN de l'INSEE, pour pouvoir procéder au versement de la subvention.

■ Pièces à scanner et à joindre dans Dauphin

- ✓ attestation sur l'honneur précisant le montant de la demande de subvention politique de la ville sollicitée auprès de l'État,

- ✓ délégation de signature si la personne ayant signé l'attestation sur l'honneur n'est pas le représentant légal,
- ✓ bilan intermédiaire en cas de demande de renouvellement,

Et en cas de première demande :

- ✓ budget prévisionnel 2026 de la structure,
- ✓ bilan comptable et compte de résultat de la structure,
- ✓ rapport du commissaire aux comptes pour les associations bénéficiaires de plus de 153 000 € de subventions publiques.

A la fin de votre saisie, **veuillez informer la DDETS du dépôt de dossier** à l'adresse ci-contre **ddets-ville@calvados.gouv.fr** et **joindre le fichier PDF généré suite à la saisie sur la plateforme Dauphin.**

En cas d'erreur de saisie, seuls les dossiers signalés à cette adresse seront pris en compte.